

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

formation enseignants

Question au Gouvernement n° 371

Texte de la question

### FORMATION DES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à Mme Béatrice Descamps, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

Mme Béatrice Descamps. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je veux à mon tour revenir sur les résultats de l'étude du Programme international de recherche en lecture scolaire, qui ont été rendus publics ce jour. Ces résultats suscitent interrogations et inquiétudes chez les parents, mais aussi chez les enseignants, dont on ne peut remettre en cause la conscience professionnelle : ils souhaitent la réussite de leurs élèves, savent évoluer, travailler en équipe et mettre en place une pédagogie différenciée. Je sais que vous leur faites confiance, monsieur le ministre.

La réponse ne se trouve pas non plus dans le volume horaire des programmes de l'école élémentaire, où l'on consacre davantage de temps à la lecture et à l'écriture que dans les autres pays visés par l'étude. Les réponses doivent donc se trouver ailleurs.

Fort de la connaissance fine que vous avez sur le sujet, monsieur le ministre, vous avez décidé, dès la rentrée de septembre, la création de classes de CP – cours préparatoire – dédoublées en REP+ – réseau d'éducation prioritaire renforcé –, dédoublement qui se poursuivra en REP et en CE1 – cours élémentaire de première année.

### M. Fabien Di Filippo. Et la ruralité ?

**Mme Béatrice Descamps.** Cette décision a été reconnue et appréciée par tous les professionnels et par les familles.

L'annonce de la création de 11 200 postes supplémentaires d'AVS – auxiliaire de vie scolaire – dès la rentrée 2018, et votre souhait de travailler avec le ministère de la culture pour susciter l'envie de lire chez les enfants permettront sans nul doute de lutter contre les inégalités ; mais il semble nécessaire d'aller plus loin, par exemple sur la formation initiale et continue. On peut en effet déplorer que, à ce jour, de nombreux enseignants n'aient reçu aucune formation en matière de lecture.

Envisagez-vous, monsieur le ministre, d'engager rapidement une réflexion sur la formation des enseignants ? Quelles sont vos autres pistes de travail ? (Applaudissements sur les bancs du groupe UAI et sur quelques bancs du groupe REM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M.** Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale*. Je vous remercie, madame la députée, de mettre l'accent sur l'un des facteurs essentiels de l'évolution du système scolaire : nous, société française, devons en effet être unis autour de l'école et sur l'enjeu de la qualité.

Les professeurs des écoles sont en effet mobilisés pour la réussite des élèves mais, nous le savons, les deux premiers facteurs pour y parvenir sont, d'une part, la qualité de la formation initiale et continue et, de l'autre, la qualité de la relation entre les familles et l'école.

S'agissant du premier facteur, j'ai bien la ferme intention, avec Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de travailler à une nouvelle étape de la formation des professeurs. Nous réunirons donc prochainement les responsables des écoles supérieures du professorat afin de définir de nouvelles évolutions pour les écoles, et de façon que la formation soit au rendez-vous, en termes quantitatifs et qualitatifs.

Vous l'avez dit, la formation est inégale sur le territoire, et cette inégalité est inacceptable : apprendre à un professeur à enseigner la lecture et l'écriture est en effet un processus complexe, qui nécessite du temps et suppose que la durée et la qualité de l'enseignement dispensé soient les mêmes dans chaque ESPE – école supérieure du professorat et de l'éducation – de France. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, ce que je ne puis accepter en tant qu'employeur des professeurs. Par conséquent, la situation changera.

Nous devons aussi jouer sur d'autres facteurs et, peut-être, revenir sur quelques tabous. Je pense notamment aux manuels scolaires, dont des études montrent qu'ils sont de qualité inégale et n'ont pas le même effet sur les enfants. Je m'attellerai donc à ce sujet aussi, de façon à ce que toutes les écoles de France disposent d'un spectre d'outils efficients, au lieu de cette hétérogénéité dont pâtissent nos élèves. (Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et UAI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.)

#### Données clés

**Auteur :** Mme Béatrice Descamps

Circonscription: Nord (21e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 371 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 décembre 2017

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le <u>6 décembre 2017</u>